



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 63

Votants : 69 (dont 6
procurations)

Séance du 16 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

N°29

OBJET :

**MODIFICATION
DU PERIMETRE
DU SICTOM SA**

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA (à partir de la délibération n°10) – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER (jusqu'à la délibération n°20) - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – J. JOANNET - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – R. LOVATY – C. BERTIN (jusqu'à la délibération n°26) – A. CORNE (à partir de la délibération n°21) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ (à partir de la délibération n°11) - P. SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – M. GUYOT – J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°13) – E. VOITELLIER – MC. STEYER - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY (jusqu'à la délibération n°9) - M.J. CONTE – C. LEPRAT (jusqu'à la délibération n°20) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. AG. CROUZIER à C. BERTIN (à partir de la délibération n°21), Vice-Président.

Mme et MM. A. CORNE à JS. LALOY (jusqu'à la délibération n°21) – JM. BOUREL à F. SEMONSUT – C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°12) – JJ. MARMOL à G. MAQUIN – YJ. BIGNON à S. FONTAINE – B. KADJAN à JL. GUITARD – C. POMMERAY à F. SKVOR (à partir de la délibération n°9), Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mme et MM. P. COLAS – F. BOFFETY – M. MERLE, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Vichy Communauté,

Vu la délibération 34DL2017 du comité Syndical du SICTOM Sud Allier du 28 août 2017 acceptant l'adhésion partielle de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire pour les Communes de Avrilly, Le Bouchaud, Le Donjon, Lenax, Loddes, Luneau, Montaiguët-en-Forez, Montcombroux-les-Mines, Neuilly-en-Donjon, Le Pin, Saint-Didier-en-Donjon, Saint-Léger-sur-Vouzance, et Varennes-sur-Têche à compter du 1^{er} janvier 2018,

Considérant qu'en vertu de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui trouve à s'appliquer aux syndicats mixtes fermés en vertu de l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette extension de périmètre est soumise l'accord des membres du syndicat, dans un délai de 3 mois, dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création du syndicat,

Vu le courrier du 29 août 2017 du président du SICTOM Sud Allier sollicitant l'accord de ses membres à cette extension de périmètre,

Considérant l'intérêt d'accepter cette adhésion,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'accepter la demande d'adhésion partielle - Communes de Avrilly, Le Bouchaud, Le Donjon, Lenax, Loddes, Luneau, Montaiguët-en-Forez, Montcombroux-les-Mines, Neuilly-en-Donjon, Le Pin, Saint-Didier-en-Donjon, Saint-Léger-sur-Vouzance, et Varennes-sur-Têche - de la Communauté d'Entr'Allier Besbre et Loire au SICTOM SUD ALLIER à compter du 1^{er} janvier 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- . approuve cette proposition,
- . charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 16 novembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 29 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16/11/2017

Objet de l'acte :

MODIFICATION DU PERIMETRE DU SICTOM SA

.....
Date de décision: 16/11/2017

Date de réception de l'accusé 22/11/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 16NOV2017_29

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20171116-16NOV2017_29-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 29.pdf (003-240300426-20171116-16NOV2017_29-DE-1-1_1.pdf)